

CONFÉRENCE

LA SOLIDARITÉ

Répression de la lutte pour la Palestine en Europe

N'EST PAS UN CRIME !

**FACE À LA
CRIMINALISATION,
RENFORÇONS LA
SOLIDARITÉ ...**



**... ENTRE
MOUVEMENTS,
JURISTES ET
SOCIÉTÉ CIVILE,
POUR DÉFENDRE
NOS DROITS
FONDAMENTAUX !**

**MARDI 3 MARS
2026 – 19H00
GENÈVE
UNIMAIL
SALLE MR290**

PANEL

- Omar Sumi - Porte-parole d'Urgence Palestine
- Salah Hammouri - Militant et avocat franco-palestinien
- Représentante de Prisoners4Palestine
- Représentante de Land Workers'Alliance
- Clemence Jung - Avocate, BDS-Suisse

CONFÉRENCE

LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN CRIME !

Ces dernières années, et de manière accrue depuis 2023, les **mobilisations de solidarité avec le peuple palestinien** font l'objet de **criminalisation** et mesures répressives dans plusieurs pays, en Europe particulièrement.

Les **Associations, collectifs et militant·es** sont confronté·es à des **poursuites pénales, des interdictions administratives** ou des **tentatives de dissolution**, au nom de la lutte contre le terrorisme ou sous prétexte de la préservation de l'ordre public. Ces pratiques soulèvent de sérieuses préoccupations quant au respect des libertés fondamentales en Europe.

En France, l'organisation Urgence Palestine fait face à une procédure de dissolution, suscitant l'**intervention d'expert·es indépendants des Nations Unies** alertant sur une atteinte grave à la liberté d'association et d'expression.



Au Royaume-Uni, les autorités ont criminalisé les actions de Palestine Action et ont **dissout l'organisation, entraînant arrestations, détentions et grèves de la faim**, là encore dénoncées par des mécanismes onusiens. Ces situations illustrent une tendance plus large de restriction de l'espace civique pour les mouvements de solidarité avec la Palestine.



Au-delà de ces deux cas, cette conférence entend mettre en lumière une **dynamique européenne de criminalisation politique**, analyser ses fondements juridiques et politiques, et interroger ses conséquences sur les **droits humains, la démocratie et la solidarité internationale**.

Face à la criminalisation, renforçons la solidarité entre mouvements, juristes et société civile, pour défendre nos droits fondamentaux !

MARDI 3 MARS
19H00
GENÈVE UNIMAIL
Salle MR290